



CONSEIL CITOYEN DE BOURG

COMPTE RENDU N ° 10

Tenu le Mercredi 27 mars 2019 à 18h00

Au Belvédère – 60 Bd du Général De Gaulle.

Personnes présentes :

Mme GARBAY Marie-Noëlle (Elue référente),

Mme MARTIN Ludivine (Chargée de mission Quartier de Bourg),

Mr AGULHON Thierry (Environnement Grand Narbonne).

Membres présents :

Mmes BARBANSON Yvette, GEFFRAY Nolwenn, HOCK Erica, LOMBARD Valérie, MASSON Brigitte, MONELL Ginette.

Mrs DOMINGUES Raül, ESCOURROU André, GRANDPERRIN Joël, JOURNES Jean-Paul, VENTRIN Guy.

Personnes Excusées :

Mme KHADRI Aicha (Chargée de mission – Direction Citoyenneté),

Mme LOVIOT Jacqueline,

Mr NOËL Jean-Pierre.

Personnes absentes :

Mmes FEUILLET Renée, STONNER Anne-Lyse. THOMAS Catherine.

Mr LHERBIER Vital.

L'ordre du jour de cette réunion a pour but de nous informer sur le tri sélectif mis en place en 2019 par le Grand Narbonne et d'avoir un complément d'information concernant l'accès futur des rues Rabelais, Aigues-Vives.

- 1) Mr AGULHON Thierry (Environnement Grand Narbonne) nous présente les nouveaux gestes de tri simplifié pour recycler encore plus de déchets avec la mise en place depuis le 01/01/2019 du dispositif d'extension des consignes de tri. Le GN est labellisé par CITEO.

Depuis 2014, la Délégation Services Publics pour le traitement des déchets ménagers a réalisée de gros investissements et le Grand Narbonne travaille en mutualisation avec Carcassonne.

CIRCUIT DES DECHETS :

- Les ordures ménagères (**conteneurs gris**) sont traitées sur le site de Lambert avec une usine de valorisation de biogaz sur site,
- Les déchets d'emballages ménagers recyclables (**conteneurs jaunes**) : Ecopôle puis Covalden de Carcassonne qui effectue un traitement de recyclage par matériau,
- Le verre (**conteneurs verts**) : Ste IPAQ à Béziers,
- Les encombrants, ferrailles, déchets cartons, gravats, bois, déchets ménagers spéciaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, huile de vidange...: **déchèterie de Narbonne ou l'une des 18 déchèteries du Grand Narbonne.**

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI :

- Les poubelles bleues n'existent plus,
 - o Dans les **bacs jaunes**, on peut y mettre **à présent pour recyclage, les suremballages, pots de yaourt, barquettes en polystyrène, tous les pots et boîtes en plastique, les sacs et sachets en plus**

des papiers, emballages en carton, emballages métalliques(acier/aluminium),couvercles en métal, bouteilles et flacons en plastiques. Il est désormais inutile de laver les emballages, il suffit de les déposer en vrac et non enfermés dans des sacs plastiques.

La valorisation des PVC, PET, PEHD, PE, etc, est totale.

- Dans les **containers gris**, on continue à y déposer les ordures ménagères, la vaisselle, les pots en terre cuite, la porcelaine, les petits objets divers et variés.
- Les **bacs verts** continuent à recevoir le verre,
- Les déchets verts, cartons, encombrants, électroménagers, produits dangereux, sont à déposer en déchetterie. Les piles, ampoules, néons, sont à mettre dans les bacs spécifiques de certains magasins ou également à la **déchetterie**.
- Les vêtements, tissus, chaussures sont à déposer dans les **colonnes à tissus**,
- Quant aux déchets d'activité de soins à risques infectieux, ils sont à remettre en **pharmacie**.

Des études de « composteurs de quartier » sur Saint Jean- Saint Pierre sont en cours pour le traitement des BIO déchets. En partenariat avec SUEZ et l'INRA de Narbonne un processus de méthanisation sur Lambert au 2^{ème} semestre 2020 est prévu. Un premier module de 600 tonnes/an puis ajout progressif de modules pour atteindre 6 000 tonnes/an. Le méthane ainsi produit pourrait alimenter des bus ou des camions poubelles et utiliser les déchets des cantines, des fast-foods, etc.

- 2) Un membre du CC signale que rue de la Douane, il n'existe qu'un seul container jaune pour tout le quartier. C'est vraiment insuffisant car il déborde tout le temps. Un n° de téléphone dédié à ce genre de problème serait un plus, même si actuellement les signalements téléphoniques au sujet des bacs pleins se font entre le Grand Narbonne et Allo Narbonne.

Monsieur AGULHON reconnaît qu'il faut encore et toujours étudier les besoins des quartiers et qu'il existe actuellement encore des zones vierges

de bacs jaunes et verts. Les bacs verts posent également un problème car les riverains ne souhaitent pas toujours en avoir près de leurs habitations à cause du bruit.

Le tri semble poser malheureusement problème à certains de nos concitoyens qui se contentent de tout mettre dans les bacs gris...ou même à côté. On ne peut pas faire grand-chose contre l'incivilité des adultes mais on peut agir auprès des enfants pour tenter de faire passer un peu de civisme pour le présent et pour l'avenir. Monsieur AGULHON signale qu'en 2017, des campagnes de sensibilisation ont été faites auprès de 1 700 élèves et 6 600 foyers sur l'ensemble du Grand Narbonne.

Madame LOMBARD reconnaît que dans son quartier il semblerait qu'un début de prise de conscience des habitants se fasse mais elle déplore que certains artisans jettent toujours des moquettes usagées, des parpaings et autres débris dans les bacs gris lors de travaux de rénovation. Pourtant la déchèterie est ouverte aux professionnels contre inscription et règlement des tarifs de ce service.



- 3) Madame MARTIN signale qu'il y a 10 ou 15 ans, il existait des jours pour les encombrants des particuliers. Certains habitants n'ayant pas de voiture ou étant relativement âgés, ils ne peuvent se rendre dans une déchèterie. La ville de Narbonne en partenariat avec l'Agglo pourrait peut-être envisager de remettre en place ce service.

- 4) Concernant les poubelles des professionnels, Monsieur AGULHON signale qu'ils sont soumis à une redevance spéciale au-delà de la TEOM (taxe d'ordures ménagères) par an. Ces déchets professionnels sont toutefois difficiles à vérifier en termes de quantité car ils ne font l'objet que de déclaratif ce qui pousse certains professionnels à minimiser leurs déchets annuels.

L'exposé de Monsieur AGULHON se termine par la distribution du « Guide du tri », fascicule très clair que vous pouvez trouver à la mairie.

- 5) Madame HOCK, à la demande de Madame LOVIOT, excusée pour cette réunion, demande des précisions concernant les accès prévus pour les rues Rabelais, Aigues Vives, après rénovation de la rue de la Parerie. En effet de nombreux habitants du quartier se posent des questions concernant les nouveaux modes de circulation.



Madame MARTIN signale que des bornes seront mises en place et permettront aux résidents d'accéder à leur domicile après s'être faits inscrire auprès de la Police Municipale en fournissant la carte grise de leur véhicule, leur n° de plaque d'immatriculation et un justificatif de domicile. Ils pourront ainsi être « reconnus » par une borne équipée de caméra qui les laissera passer.

- Les pompiers, les véhicules des poubelles auront eux un badge pour accéder au quartier.
- Si par contre un ami vous accompagne pour vous déposer devant chez vous avec vos courses, si une livraison quelconque doit avoir lieu, il faudra appeler la Police Municipale pour leur signaler et obtenir un code d'accès valable une journée.
- Concernant ces bornes, elles feront l'objet d'informations avant d'être opérationnelles dès septembre 2019. Et dès Juillet-Août, les riverains pourront déjà contacter la Police Municipale pour s'inscrire.

6) Point sur les travaux actuels :

- la partie Ponts des Marchands, 4 Fontaines jusqu'à la boutique Eden Park devrait être terminée mi-juin,
- la rue de la Parerie, la crèche à la fin de l'été,
- le parking de Bourg en septembre,
- la Place au Blé en janvier 2020.

Ces travaux n'empêcheront pas les piétons de passer et les commerces de rester ouverts.

Le parking même en travaux offrira toujours des places pour les personnes à mobilité réduite et pour les abonnés.

A la suite du réaménagement du parking, un parc pour vélos et trottinettes ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques seront disponibles

7) Divers :

- Un membre du CC signale qu'au 48 route de Lunes, il est très difficile et dangereux de sortir en voiture de la résidence car il existe un manque de visibilité,

Prochaine réunion le mercredi 22 Mai 2019 à 18 heures

Au Belvédère, 60 Bd du Général De Gaulle.

A l'ordre du jour :

.Information sur le trajet de la navette n°2,

.Mesures à prendre pour quitter le parking du Plan Saint-Paul sans risques car l'on ne voit pas les véhicules qui arrivent par la rue du Bourget,

.Réalizations retenues pour les Projets Participatifs 2018 – 2019.

Signé : **Erica HOCK** Coordonnatrice suppléante